

REGLEMENT CHOKATE RUN 2026

PARCOURS :

Course nature **chronométrée pour 2 parcours**, un mesurant **10 km** avec **20m+** de dénivelé environ, un deuxième mesurant **5 km** avec **10m+** de dénivelé environ. A ces deux courses, s'ajoute une **marche de 5 km** non chronométrée ainsi qu'un parcours enfants de 1 à 2 km. Les parcours empruntent des voies carrossables, tronçons de pistes cyclables, chemins herbeux ainsi. Ils sont fléchés à l'aide de rubalises et complétés parfois par un fléchage au sol ou vertical.

DÉPARTS :

Le 19 septembre 2026 à la Zone d'Activité de la Jarrie (Rue de Dion Bouton) 17550 DOLUS D'OLERON :

Départ du 10 km à 15h00 / Départ du 5km à 15h15

Départ de la marche à 15h20 / Départ de la course enfants à 15h20

TARIFS & MODALITÉS D'INSCRIPTION :

course enfants : gratuit

marche 5km : 6 €

Course 5km : 8 €

Course 10km : 16 €

Inscriptions et paiements uniquement en ligne : www.chokate.com/chokate-run/
www.chrono-start.com

Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées de leurs droits d'engagement et d'une photocopie d'une licence délivrée par la FFA (Athlé Compétition, Entreprise ou Running) en cours de validité ou d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée, de moins d'un an à la date de la manifestation. **Toutes autres licences ne sont pas acceptées.**

Les places sont limitées à 300 participants pour chaque parcours. Une bourse aux dossards sera mise en place en fonction des disponibilités. Toutes les inscriptions seront closes le 10 septembre 2026 à 08h00, excepté pour la marche et la course enfants dont les inscriptions seront closes le 19 septembre 2026 à 12h00.

PARTICIPATION DES MINEURS :

La participation des personnes mineures est autorisée sous réserve du respect des catégories d'âge et des distances maximales prévues par la réglementation FFA en vigueur.

- Le 5 km est ouvert aux participants âgés de 14 ans révolus le jour de l'épreuve.
- Le 10 km est ouvert aux participants âgés de 16 ans révolus le jour de l'épreuve.
- La course enfants de 1 à 2 km est réservée aux enfants, sans classement officiel, selon les modalités définies par l'organisation.

Pour les participants mineurs, l'inscription devra être validée par une personne exerçant l'autorité parentale. Cette validation vaut autorisation parentale de participation, acceptation du présent règlement, autorisation d'intervention des secours en cas de nécessité, autorisation de retrait du dossard et autorisation relative au droit à l'image, sauf refus exprimé par écrit auprès de l'organisation.

La participation d'un mineur devra être accompagnée soit d'une licence FFA Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running en cours de validité, soit d'une attestation délivrée par la FFA via la plateforme pps.athle.fr, soit du questionnaire santé mineur renseigné conjointement par le participant mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale.

En cas de réponse positive au questionnaire santé, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins de 6 mois, devra être fourni.

RETRAIT DOSSARD :

Le retrait des dossards se fera au 20 rue de Dion Bouton (Z.A La Jarrie) à DOLUS D'OLERON (17), près de l'arche de départ le 19 septembre 2026 à partir de 09h30. Merci de prévoir des épingles à nourrice pour accrocher votre dossard.

SECURITE : Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Il est par ailleurs obligatoire de porter assistance à tout participant blessé. Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

En cas d'urgence contacter le 06.66.49.57.25

RAVITAILLEMENTS :

Pas de gobelet jetable sur le parcours. Chaque coureur devra prévoir son propre contenant.

Un point sur le 10km + un ravitaillement commun à l'arrivée.

Une barrière horaire est mise en place sur le 10 km (15h45 au 1er ravitaillement)

EXCLUSION DE L'EPREUVE : Aucun accompagnateur en VTT sur le circuit ne sera autorisé.

Merci de préserver le site et de ne pas jeter de débris (papiers, bouteilles, etc...) : Toute personne surprise en train de jeter des débris se verra disqualifiée de la course et encourra les éventuelles sanctions prévues par le règlement FFA.

Les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours.

REMISE DES PRIX : La remise aura lieu à partir de 16h30 au 20 rue de Dion Bouton (Z.A La Jarrie) à DOLUS D'OLERON (17), près de l'arche d'arrivée : **votre présence est obligatoire pour cette remise des prix.**

RÉCOMPENSES : Seront récompensés les **3 premiers au scratch** : Homme et Femme (toutes catégories confondues).

Le premier par tranche d'âge, Homme et Femme : Minime, Cadet, Junior, Espoir, Sénior, Master 0 à Master 8. Les récompenses ne sont pas cumulables. Chaque participant 1 recevra un lot.

RESULTATS: Ils seront visibles sur : www.chokate.com/chokate-run / www.chrono-start.com .
Toute réclamation doit être soumise à l'organisation dans les 30 mn suivant l'arrivée du coureur.

ANNULLATION ET REMBOURSEMENT : En cas de force majeure, de mesures "COVID", de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

ASSURANCES : Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque non licencié d'être assuré personnellement. Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

RÈGLEMENT ET DROIT A L'IMAGE (la CNIL ET RGPD) : De part son inscription, Le coureur accepte le présent règlement susceptible de modification jusqu'au jour du CHOKATE RUN et autorise le club « Athlétisme oléronais » et la société LS & COMPAGNIE à exploiter les photographies et films pris lors de la course à des fins publicitaires. Conformément à la loi « informatique et liberté », tout participant pourra exercer son droit d'accès aux données personnelles le concernant et les faire rectifier en contactant l'organisation par courriel: contact@athletismeoleronais.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : www.chokate.com/chokate-run ou nous contacter au 05 46 75 13 59